

A travers le monde

La province de Barcelone continue à être sous la coupe du gouverneur civil, un tyran qui s'y connaît dans l'art de gouverner suivant les pratiques du régime du « bon plaisir ». Le syndicalisme, le « syndicat unique » est hors la loi. Les militants ne sont pas du tout décidés à se laisser faire. De temps en temps, ils ripostent aux coups de la bourgeoisie, rapace à outrance ; et quelquefois des patrons mordent la poussière au moment où ils s'y attendent le moins. À Barcelone, c'est Jaime Rotiers Mauri, président de l'Association des Patrons boulangers qui succombe, après avoir reçu six balles dans la peau, au moment où il se préparait à rentrer chez lui ; à Taulet, c'est Segismundo Riera, propriétaire d'une fabrique d'étampes qui, au moment où il traversait la Grande-Rue en automobile, essuie une décharge de quinze coups de fusil ; plus veinard que son collègue de Barcelone, il s'en tire avec une formidable frayeur.

Un peu partout on trouve des bombes. L'histoire de ces bombes, qui n'éclatent jamais ou éclatent mal, est connue de tous les anciens lecteurs des *Temps Nouveaux*, nous avons jadis eu l'occasion d'en parler plus d'une fois. C'est pour une affaire de bombes que des camarades comparaissaient récemment devant une cour de justice, à Valence. Les avocats ayant déclaré qu'ils possédaient en main les preuves de l'innocence de leurs clients, le juge-président comprit (disons-le tout de suite, entre parenthèse, il s'agissait d'un complot policier). Ce magistrat fit au jury un discours qui lui fait beaucoup honneur, puis il invita les jurés à se retirer dans leur salle des délibérations. Quelques minutes après ils revenaient avec un verdict négatif, et les prévenus furent remis en liberté.

L'Espagne vient d'avoir, elle aussi, sa grève des cheminots, qui n'a duré que deux à trois jours, c'est-à-dire le temps de donner l'ordre de cesser le travail et de commander la reprise des affaires. Le Gouvernement, intervenant comme arbitre, a

fait droit aux revendications des grévistes et s'est empressé de faire voter les subventions pour les Compagnies de chemins de fer, afin de permettre à celles-ci d'augmenter les salaires de leurs ouvriers et employés. On murmure même que cette grève a été voulue par les patrons, dans le but d'obtenir la subvention gouvernementale, qu'ils ont obtenue d'ailleurs comme ils le désiraient.